

**COMITÉ du FINISTÈRE**  
**de JUDO, JUJITSU,**  
**KENDO**  
**et Disciplines Associées**

**Saison 2016 - 2017**

**Livret Sportif**



<http://www.cdjudoda29.fr/>

## SOMMAIRE

*Page 3 : organigramme de la commission sportive*

*Page 4 : organisation des compétitions*

*Page 5 : coupe culture judo*

*Page 6 : championnat par équipes benjamins et minimes*

*Page 7 : championnat départemental juniors*

*Page 8 : tournoi 1 minimes*

*Page 9 : tournoi 1 benjamins*

*Page 10 : championnat départemental cadets*

*Page 11 : tournoi 2 minimes*

*Page 12 : tournoi 2 benjamins*

*Page 13 : animations féminines et championnat par équipes*

*Page 14: coupe et critérium départemental cadets*

*Page 15: animations benjamins avec les hauts gradés*

*Page 16 : championnat départemental seniors*

*Page 17 : championnat départemental minimes*

*Page 18 : Coupe criterium cadets et championnat départemental ceintures de couleurs*

*Page 19 : championnat départemental benjamins*

*Pages 20 à 28 : annexes*

- *Règlement des challenges benjamins et minimes* *pages 21 à 24*
- *Dates des stages bi départementaux.* *Page 25*
- *Règlement par équipes benjamins et minimes.* *Pages 26 et 27*
- *Règlement championnat par équipes féminines.* *Page 28*
- *Convocations pour les différents stages bi départementaux* *Pages 29 à 34*
- *Informations sur le clé*

# **ORGANIGRAMME**

## **COMMISSION SPORTIVE DEPARTEMENTALE**

**Jérôme LIOT**

**Président de la Ligue**

**Franck Robert, Maxime Le Goanvic et Laurent Commanay (CTR)**

**Louis Le Berre**

**Président du CD29**

**Béatrice Rubeaux Grandin**

**Responsable de la commission sportive 29**

**Membres de la commission 29**

**Nicolas Cloteaux, François Brelivet, Arnaud Cueff, Serwan Des Cognets,  
Julien Guerrey, Manu Calvez, Emilie Kerhervé et Morgane Dourmap**

# ORGANISATION SPORTIVE

## DES COMPETITIONS DEPARTEMENTALES

### Passeports sportifs :

Il est rappelé la nécessité impérative pour les combattants d'être à jour.

- Passeport
- Certificat médical
- Timbres de licences
- Validation du grade par le professeur
- **Code à barre**

Lors de leur présentation aux compétitions.

### Catégories de poids :

En raison de problèmes de responsabilité, il n'y aura aucune tolérance de poids, les catégories seront scrupuleusement respectées.

### Pesée :

Rappel : pour les filles ,les pesées se feront en sous-vêtements et tee shirt pour les catégories benjamins sans tolérances de poids. Pour les garçons, la pesée se fera en sous-vêtements (à partir de minimales réf textes officiels).

Les responsables de pesées devront faire respecter rigoureusement le règlement pour le contrôle des passeports, des licences, des certificats médicaux et des catégories d'âge et de poids. En cas de problème, il gardera le passeport afin d'évoquer le problème avec le responsable de la commission sportive.

En cas d'accident, si un contrôle révèle une erreur, leur responsabilité est entière, et des poursuites pénales peuvent être engagées. Il faut donc être rigoureux.

Les téléphones portables **strictement interdits** en salles de pesées

# COUPE DES CEINTURES NOIRES

**Dimanche 9 octobre 2016 PLOERMEL**

**Centre Régional des Arts Martiaux**

**Nombre de surfaces de compétition : 4 surfaces**

**Commission Sportive : Jean Noël Vincent.**

**Responsables de la compétition : CT, Jean-Noël Vincent et Joël Boucher.**

**Pesées : de 9h00 à 10h00**

**Début des compétitions après tirage au sort.**

## **Formule de compétition**

### *Eliminatoires*

8 combattants et moins : poules temps de combat : 3 minutes

Plus de 8 combattants : tableau avec repêchage temps de combat : 3 minutes

3 catégories Filles

- - de 52 kg
- - de 63 kg
- +63 Kg

3 catégories garçons

- - de 66kg
- - de 81kg
- +81Kg

**Dans l'hypothèse d'un grand nombre de combattants inscrits dans une catégorie fédérale, des sous-catégories pourront être rajoutées (Rajout des -48 par exemple si beaucoup d'inscrits en -52 Kg)**

### *Phases finales tableau sans repêchage*

- **16** qualifiées pour les filles

- **16** qualifiés pour les garçons

- temps de combat : 4 minutes

**Arbitrage** : 1 arbitre par tapis

La coupe culture judo est une compétition toutes catégories garçons et toutes catégories filles

(Juniors, seniors). Compétition ouverte exclusivement aux ceintures noires.

Cette saison, la Coupe des Ceintures Noires est organisée par les 5 OTD et ouverte à toutes les ceintures noires de France.

La relation Grades Championnats sera appliquée.

**Simultanément à cette coupe, se dérouleront des expositions à destination de tous sur les productions artistiques et culturelles par les enseignants volontaires**  
**Les inscriptions se feront par internet.**

**Voir les modalités d'inscriptions sur le site extranet de la FFJDA**

# CHAMPIONNAT PAR EQUIPES BENJAMINS ET MINIMES M/F

**DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2016**

**A LANNILIS**

**club organisateur : DOJO DES ABERS**

**Nombre de surface** : 4 surfaces

**Commission sportive** : Kerhervé Emilie

**Saisie informatique** : didier decourt

## **PESEES :**

9h à 9h30 : équipes minimales garçons -38,-42,-46,-50,-55,-60,-66 et -73 kg

11h à 11h30 : équipes minimales filles -40,-44,-48,-52,et -57 kg

13h à 13h30 : équipes benjamins garçons -30,-34,-38,-42,-46,-50,-55 et -60 kg

14h30 à 15h : équipes benjamins filles -36,-40,-44,-48 et -52 kg

**Les inscriptions se feront par internet. Voir modalités d'inscriptions sur le site internet du département.**

# CHAMPIONNAT DU FINISTERE INDIVIDUEL JUNIORS M/F

SAMEDI 7 JANVIER 2017

A GOUESNOU

CLUB ORGANISATEUR : JC GOUESNOUSIEN

Nombre de surface : 4 surfaces

Commission sportive : Serwan Des Cognets + Nicolas Cloteaux

Saisie informatique : Agnes Lieurade

PESEES :

12H00 à 12H30 : -55 kg, -60 kg et -66 kg Masculins

12H30 à 13h00 : -44 kg, -48 kg, -52 kg Féminins

13h30 à 14h00 : -73 kg et -81 kg Masculins

14h30 à 15h00 : -57 kg, -63 kg et -70 kg Féminins

15H00 à 15h30 : -90 kg, -100 kg +100 kg Masculins

15H30 à 16h00 : -78 kg et +78 kg Féminins

[Les inscriptions se feront par internet. Voir modalités d'inscriptions sur le site internet du département.](#)

# TOURNOI 1 MINIMES F /G

**DIMANCHE 8 JANVIER 2017**

**A GOUESNOU**

**CLUB ORGANISATEUR : JC GOUESNOUSIEN**

**Nombre de surface** : 8 surfaces

**Commission sportive** : Serwan Des cognets

**Saisie informatique** : DECOURT DIDIER

**PESEES** :

**9h00 à 9h30** : -34 kg et -38 kg Masculins  
-36 kg et -40 kg Féminins

**10h30 à 11h00** : -42kg et -46 kg Masculins  
-44 kg et -48 kg Féminins

**12h30 à 13h00** : -50 kg et -55 kg Masculins  
-52 kg et -57 kg Féminins

**14h00 à 14h30** : -60 kg et -66 kg Masculins  
-63 kg ; -70 kg et +70 kg Féminins

**15h à 15h30** : -73kg et +73 kg Masculins

**Les inscriptions se feront par internet. Voir modalités d'inscriptions sur le site internet du département.**

# TOURNOI 1 BENJAMINS M/F

SAMEDI 14 JANVIER 2017

A LESNEVEN

CLUB ORGANISATEUR : JC LESNEVIEN

**Nombre de surface** : 8 surfaces

**Commission sportive** : Serwan Des cognets + Calvez Manu

**Saisie informatique** : Agnès Lieurade

## **PESEES :**

**9h00 à 9h30 :** -24 kg, -27 kg et -30 kg Masculins

-25 kg, -28 kg et -32 kg Féminins

**10h30 à 11h00 :** -34 kg Masculins

**12h30 à 13h00 :** -38 kg Masculins

-36 kg Féminins

**13h30 à 14h00 :** -42 kg Masculins

-40 kg et -44 kg Féminins

**14h30 à 15h :** -46 kg et -50 kg Masculins

-48 kg, -52 kg et -57 kg Féminins

**15h00 à 15h30 :** -55 kg, -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg et +81 kg Masculins

-63 kg, -63 kg, -70 kg et +70 kg Féminins

**Les inscriptions se feront par internet. Voir modalités d'inscriptions sur le site internet du département.**

# CHAMPIONNAT DU FINISTERE INDIVIDUEL CADETS M/F

**DIMANCHE 15 JANVIER 2017**

**A LESNEVEN**

**CLUB ORGANISATEUR : JC LESNEVIEN**

**Nombre de surface** : 6 surfaces

**Commission sportive** : Nicolas Cloteaux

**Saisie informatique** : didier decourt

**PESEES :**

**9h00 à 9h30 :** -46 kg, -50 kg et -55 kg Masculins  
-44 kg et -48 kg Féminins

**10h30 à 11h00 :** -60 kg, -66 kg et -73 kg Masculins  
-52 kg et -57 kg Féminins

**13h00 à 13h30 :** -81 kg, -90 kg et + 90 kg Masculins  
-63 kg, -70 kg et +70 kg Féminins

**Les inscriptions se feront par internet. Voir modalités d'inscriptions sur le site internet du département.**

# TOURNOI 2 MINIMES F /G

**SAMEDI 11 MARS 2017**

**A BREST**

**CLUB ORGANISATEUR : KIAI CLUB DE BREST**

**Nombre de surface** : 8 surfaces

**Commission sportive** : Rubeaux-Grandin Béatrice

**Saisie informatique** : Agnès lieurade

**PESEES** :

**9h00 à 9h30** : -34 kg et -38 kg Masculins

-36 kg et -40 kg Féminins

**10h30 à 11h00** : -42kg et -46 kg Masculins

-44 kg et -48 kg Féminins

**12h30 à 13h00** : -50 kg et -55 kg Masculins

-52 kg et -57 kg Féminins

**14h00 à 14h30** : -60 kg et -66 kg Masculins

-63 kg ; -70 kg et +70 kg Féminins

**15h à 15h30** : -73kg et +73 kg Masculins

**Les inscriptions se feront par internet. Voir modalités d'inscriptions sur le site internet du département.**

# TOURNOI 2 BENJAMINS M/F

**DIMANCHE 12 MARS 2017**

**A BREST**

**CLUB ORGANISATEUR : KIAI CLUB DE BREST**

**Nombre de surface** : 8 surfaces

**Commission sportive** : Rubeaux-Grandin Béatrice

**Saisie informatique** : didier decourt

## **PESEES :**

**9h00 à 9h30 :** -24 kg, -27 kg et -30 kg Masculins

-25 kg, -28 kg et -32 kg Féminins

**10h30 à 11h00 :** -34 kg Masculins

**12h30 à 13h00 :** -38 kg Masculins

-36 kg Féminins

**13h30 à 14h00 :** -42 kg Masculins

-40 kg et -44 kg Féminins

**14h30 à 15h :** -46 kg et -50 kg Masculins

-48 kg, -52 kg et -57 kg Féminins

**15h00 à 15h30 :** -55 kg, -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg et +81 kg Masculins

-63 kg, -63 kg, -70 kg et +70 kg Féminins

**Les inscriptions se feront par internet. Voir modalités d'inscriptions sur le site internet du département.**

# ANIMATIONS

## FEMININES DE BENJAMINES A SENIORS ET

### TOUINOI PAR EQUIPES

DIMANCHE 19 MARS

A PLOUGASTEL DAOULAS      ORGANISE PAR LE SHUDOKAN

Commission Sportive : Rubeaux-Grandin Béatrice

Programme de la journée :

#### Cours :

De 10h30 à 12h cours dirigés par des professeurs féminins du département.

De 12h à 13h30 repas (pique nique)

#### Tournoi :

Pesée de 14h à 14h30 :

2 benjamines : -36 kgs et -40 kgs

2 minimes : -40 kgs et -44 kgs

2 cadettes : -52 kgs et -57 kgs

2 juniors et seniors : -63 kgs et +63 kgs

- Toutes les combinaisons d'alliances de clubs sont possibles (pas de limite de nombre)
- Le tournoi se déroulera en auto – arbitrage. Les équipes et les filles présentes qui ne combattent pas, s'occuperont de l'arbitrage.
- Si des féminines ne souhaitent pas participer au tournoi, elles sont bien sûr les bienvenues pour participer à l'entraînement du matin, arbitrer le tournoi ou encore encourager l'ensemble des participantes! Toutes les judokas sont les bienvenues!

Nous espérons vous voir nombreuses à cette belle journée.

**Les inscriptions se feront par extranet de la fédération. Voir règlement complet en annexe.**

# COUPE-CRITERIUM DEPARTEMENTAL CADETS M/F

**DIMANCHE 26 MARS 2017**

**Lieu : PONT DE BUIS**

**Nombre de surfaces de compétition : 6**

**Club organisateur : DOJO DE L AULNE**

**Responsable de la Commission Sportive : Béatrice Rubeaux-Grandin**

**Saisie informatique : Didier Decourt**

**Pesées :**

<b>09H00-9H30</b>	Coupe – Critérium départemental Cadets : -46kg, -50kg,
<b>10H00-10H30</b>	Coupe – Critérium départemental Cadets : -55 kg, -60 kg
<b>11H30-12H00</b>	Coupe – Critérium départemental Cadets : -66 kg, -73 kg
<b>12H30-13H00</b>	Coupe – Critérium départemental Cadets : -81 kg, -90 kg,+90 kg
<b>13H30-14H00</b>	Coupe – Critérium départemental Cadettes : -44kg, -48 kg, -52 kg
<b>14h30-15H00</b>	Coupe – Critérium départemental Cadettes : -57kg, -63 kg
<b>15H00-15H30</b>	Coupe – Critérium départemental Cadettes : -70 kg, +70 kg

**[Les inscriptions se feront par internet. Voir les modalités d'inscriptions sur le site internet du département.](#)**

# ANIMATION BENJAMINS AVEC LES HAUTS GRADES

SAMEDI 29 AVRIL 2017

A LANDERNEAU

CLUB ORGANISATEUR : ELJ 29

**Nombre de surface** : 4 surfaces

**Commission sportive** : Béatrice Rubeaux-Grandin

**Commission des hauts gradés** : Miwako Le Bihan

Les benjamins sont convoqués à 10h pour un entraînement avec les hauts gradés du département.

Horaires de la manifestation de 10h à 12h avec signature d'autographe.

La manifestation se terminera par un pot de l'amitié.

**Tout participant doit être licencié.**

# CHAMPIONNAT DU FINISTERE INDIVIDUEL SENIORS 1 ERE DIVISION M/F

SAMEDI 29 AVRIL 2017

A LANDERNEAU

CLUB ORGANISATEUR : ELJ 29

**Nombre de surface** : 4 surfaces

**Commission sportive** : Béatrice Rubeaux-Grandin

**Saisie informatique** : Agnès lieurade

**PESEES** :

**12H00 à 12H30** : -60 kg et -66 kg Masculins

**12H30 à 13h00** : -48 kg, -52 kg Féminins

**13h30 à 14h00** : -73 kg et -81 kg Masculins

**14h30 à 15h00** : -57 kg, -63 kg et -70 kg Féminins

**15H00 à 15h30** : -90 kg, -100 kg +100 kg Masculins

**15H30 à 16h00** : -78 kg et +78 kg Féminins

**Les inscriptions se feront par internet. Voir modalités d'inscriptions sur le site internet du département.**

# CHAMPIONNAT DU FINISTERE INDIVIDUEL MINIMES M/F

DIMANCHE 30 AVRIL 2017

A LANDERNEAU

club organisateur : ELJ 29

Nombre de surface : 6 surfaces

Commission sportive : Béatrice Rubeaux-Grandin

Saisie informatique : didier decourt

PESEES :

9h00 à 9h30 : -34 kg, -38 kg Masculins

10h00 à 10h30 : -36 kg, -40 kg Féminins

11h00 à 11h30 : -42 kg, -46 kg Masculins

12h00 à 12h30 : -44 kg, -48 kg Féminins

13h00 à 13h30 : -50 kg, -55 kg et -60 kg Masculins

14h00 à 14h30 : -52 kg, -57kg Féminins

14h30 à 15h00 : -66 kg, -73 kg et +73 kg Masculins

-63 kg, -70 kg et +70 kg Féminins

**Pas d'inscriptions pour la phase départemental Minimes car il y a déjà une sélection lors des tournois.**

**Démarrage en poule puis tableaux final.**

**( Cf. au règlement Minimes en annexe)**

# COUPE CRITERIUM CADETS M/F ET CHAMPIONNAT DU FINISTERE CEINTURES DE COULEUR M/F ET LA COUPE DU JEUNE COMMISSAIRE SPORTIF

**SAMEDI 13 MAI 2017**

**A CHATEAUNEUF DU FAOU**

**CLUB ORGANISATEUR : JC CHATEAUNEUF DU FAOU**

**Nombre de surface** : 6 surfaces

**Commission sportive** : Béatrice Rubeaux-Grandin

**Saisie informatique** : Agnès Lieurade

**PESEES** :

## **CADETS ET CADETTES**

- 9h00 à 9h30 :** Animation dép cadets orange/verte : -46 kg, -50 kg,-55 kg et -60 kg  
Animation dép cadettes orange/verte : -44 kg, -48 kg, -52 kg et -57 kg
- 10h00 à 10h30 :** Animation dép cadets orange/verte : -66 kg,-73 kg et -81 kg  
Animation dép cadettes orange/verte : -63 kg, -70 kg et +70 kg
- 11h00 à 11h30 :** Animation dép cadets orange/verte : -90 kg et + 90 kg

## **JUNIORS ET SENIORS M/F**

- 12h30 à 13h00 :** seniors masculins BLEU/MARRON et ORANGE/VERTE : -60 kg, -66 kg, -73 kg
- 13h30 à 14h00 :** seniors masculins BLEU/MARRON et ORANGE/VERTE : -81 kg, -90 kgs,-100 kg et +100 kg
- 14h30 à 15h00 :** seniors féminins BLEU/MARRON et ORANGE/VERTE : -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg
- 15h00 à 15h30 :** seniors féminins BLEU/MARRON et ORANGE/VERTE : -70 kg, -78 kg et +78 kg

**Les inscriptions se feront par internet. Voir modalités d'inscriptions sur le site internet du département.**

# CHAMPIONNAT DU FINISTERE INDIVIDUEL BENJAMINS M/F

DIMANCHE 14 MAI 2017

A CHATEAUNEUF DU FAOU

club organisateur : judo club de Châteauneuf

Nombre de surface : 6 surfaces

Commission sportive : Béatrice Rubeaux-Grandin

Saisie informatique : didier decourt

## PESEES :

9h00 à 9h30 : -24 kg, -27 kg, -30 kg Masculins

9h30 à 10h00 : -26 kg, -29 kg, Féminins

10h00 à 10h30 : -34 kg, -38 kg Masculins

10h30 à 11h00 : -32kg, -36 kg Féminins

11h30 à 12h00 : -42 kg, -46 kg Masculins

12h30 à 13h00 : -40 kg, -44kg Féminins

13h00 à 13h30 : -50 kg, -55 kg Masculins

13h30 à 14h00 : -48 kg, -52 kg Féminins

14h00 à 14h30 : -60kg, -66kg et +66 kg Masculins

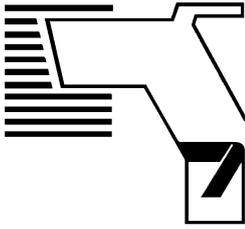
14h30 à 15h00 : -57 kg, -63 kg et +63 kg Féminins

**Pas d'inscriptions pour la phase départemental benjamins car il y a déjà une sélection lors des tournois.**

**Démarrage en poule puis tableaux final.**

**( Cf. au règlement Benjamins en annexe)**

# ANNEXES



## COMITÉ DU FINISTÈRE DE JUDO.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO ET DISCIPLNES ASSOCIES  
SIRET : 447 718 677 00019 – APE : 926C



### Challenges benjamins / minimes Circuit de sélection départemental

#### Le code a barre doit figurer sur le passeport.

##### Le but du circuit:

- Permettre aux judokas de se situer par rapport à l'ensemble des benjamins / minimes du département. Avoir un objectif de progression sur la saison.
- Sélection pour l'animation (benjamins) ou le championnat (minime) départemental via un circuit constitué de deux animations.
- Favoriser le brassage des jeunes sur le département.
- Favoriser l'implication des judokas sur l'année.
- Encourager la pratique en compétition

##### Formule :

Animation gratuite pour le licencié et le club.

Pesée et vérification passeport/licence (Règlement FFJDA).

Échauffement commun. (Pour les benjamins)

Répartition en poules.

Classement par poule (nombre de victoires puis nombre de points)

Classement sur l'animation et classement au fur et à mesure de la saison.

### **Objectif qualitatif :**

Durée maximum pour le pratiquant 2 heures entre la pesée et la remise des récompenses

### **Règlement :**

- Participation

**Pour les benjamins** : ouvert à tous les licenciés benjamins masculins et féminines du département. **Pour les minimes** : ouvert à tous les licenciés minimes masculins et féminines du département. Par contre dans le cas où : dans les poules ou un minime sera déjà classé dans les 5 premiers du classement régional, nous récupérerons un quota supplémentaire dans sa poule.

- Ceinture jaune orange minimum pour les benjamins et ceinture orange minimum pour les minimes.
- 2 années de licences, passeport en règle à présenter à chaque animation (avoir la licence de la saison en cours).
- L'inscription sera faite grâce à une extraction de la base fédérale du jour de l'animation.
- Répartition en poules de poids.

### **Pas de coaching sur les tournois.**

- En match de poule il n'y aura pas d'égalité, une décision sera donnée équivalente à 1 point.
- Le classement en poule prendra en compte le nombre de victoire puis du nombre de points.
  - En cas d'abandon d'un concurrent en cours de déroulement de poule, les victoires et points acquis lors des combats précédents sont conservés. Les combats ne pouvant avoir lieu seront comptabilisés « 1 victoire – 1 point ».
  - Les participants qui auront changé de poids entre deux manifestations seront autorisés à combattre dans la catégorie supérieure (descente de poids non autorisée). Leurs points seront reportés dans leur nouvelle catégorie.
  - Pour la saison, classement sur 2 tournois pour les benjamins (M et F) et 2 tournois pour les minimes (M et F).

### **Quotas qualificatifs benjamins pour le championnat départemental :**

**Formule de la compétition : poule + tableau (nous sortirons 6 combattants minimum pour le tableau final)**

Masculins et Féminines :

-15 participants 8 qualifiés

16 à 20 participants 10 qualifiés

21 à 30 participants 16 qualifiés

30 à 40 participants 20 qualifiés

+40 participants 24 qualifiés

Catégories de poids

Masculins :

– 30 kg ; – 34 kg ; – 38 kg ; – 42 kg ; – 46 kg ; – 50 kg ; – 55 kg ; – 60 kg ; – 66 kg ; + 66 kg

Féminines :

– 32 kg ; – 36 kg ; – 40 kg ; – 44 kg ; – 48 kg ; – 52 kg ; – 57 kg ; – 63 kg ; + 63 kg

Possibilité de créer des catégories inférieures ou supérieures (à +/- 10%)

Gestion des remplaçants chez les benjamins et les minimes pour l'animation départementale

- 5 remplaçants maximum sont prévus par catégorie de poids dans l'ordre du classement des challenges. (Notés R1 à R5) si absence.
- Les enseignants s'engagent dans la mesure du possible à prévenir le remplaçant et le responsable de la commission sportive de l'absence de leurs engagés.
- Un benjamin n'étant pas au poids dans sa catégorie doit se présenter à la pesée de la catégorie dans laquelle il s'est qualifié. A défaut l'enseignant prévient la commission sportive de sa montée de poids.
- Le(s) remplaçant(s) d'une catégorie rentre(nt) sur l'animation départementale en cas d'absence d'un sélectionné mais Pas dans le cas d'une montée de poids signalée.
- Les remplaçants rentreront dans l'ordre de leurs classements R1, R2, R3, R4 et R5

#### **Quotas qualificatifs minimes pour le championnat départemental :**

Formule de la compétition : poule + tableau (nous sortirons 6 combattants minimum pour le tableau final)

Masculins :

-12 participants 6 qualifiés

13 à 20 participants 12 qualifiés

21 à 30 participants 18 qualifiés

31 et plus participants 22 qualifiés

Féminines :

-6 participantes 4 qualifiées

7 à 15 participantes 10 qualifiées

16 et plus participantes 15 qualifiées

Catégories de poids

Masculins :

– 34 kg ; – 38 kg ; – 42 kg ; – 46 kg ; – 50 kg ; – 55 kg ; – 60 kg ; – 66 kg ; – 73 kg ; + 73 kg Féminines :

– 36 kg ; – 40 kg ; – 44 kg ; – 48 kg ; – 52 kg ; – 57 kg ; – 63 kg ; – 70 kg ; + 70 kg

La commission sportive 29

# STAGES BI DEPARTEMENTAUX

<b>DATE</b>	<b>CATEGORIE</b>	<b>DEPARTEMENT</b>	<b>ENCADRANT</b>
<b>24 au 26 octobre 2016</b>	<b>BENJAMINS, MINIMES</b>	<b>CD29 ET CD56</b>	<b>Nicolas Cloteaux Arnaud Cueff</b>
<b>13 au 15 Février 2017</b>	<b>CADETS</b>	<b>CD29, 56,22 et 35</b>	<b>Serwan Des Cognets</b>
<b>19 au 21 avril 2017</b>	<b>BENJAMINS, MINIMES</b>	<b>CD 22 ET CD29</b>	<b>Julien Guerrey Emilie Kerhervé</b>

**Vous trouverez les convocations pour les stages en annexes  
Pages 29 à 34.**

**REGLEMENT de l'ANIMATION REGIONALE par EQUIPES de CLUBS ou ASSOCIATIONS de CLUBS MINIMES (FEMININS et MASCULINS) Saison 2016**

**SEXE** : Féminin et masculin.

**NATIONALITES** : Française et étrangère.

**ANNEES de NAISSANCE** : 2003/2004

**CONDITIONS de PARTICIPATION** :

- a) - Passeport sportif de - de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée).
- b) - Le certificat médical de moins d'un an à la date du championnat.
- c) - Ceinture orange minimum (validée sur le passeport par l'enseignant breveté d'état).
- d) - Deux années de licence obligatoires.
- e) - Possibilité à deux clubs d'un même département de s'associer (A partir du moment où l'un des combattants dispose d'une licence extérieure au club, le nom de l'équipe devra faire apparaître l'appellation des deux clubs représentés. Un club ne peut apparaître plus de deux fois que ce soit individuellement ou (et) en association. Une équipe sélectionnée sous une appellation ne pourra changer d'appellation.

**CATEGORIES de POIDS et TEMPS du COMBAT** :

Féminines : - 40 kg, - 44 kg, - 48 kg, - 52 kg et - 57 kg.

Masculins : - 38 kg, - 42 kg, - 46 kg, - 50 kg, - 55 kg, - 60 kg, - 66 kg et - 73 kg.

- La première combattante devra obligatoirement peser au moins 36 kg.
- Le premier combattant devra obligatoirement peser au moins 34 kg.

**N.B.** : Il n'y a pas de surclassement de poids possible.

Le temps du combat est de 2' (pas plus de six combats dans la journée).

Le coach est autorisé (au matre). Il se bornera à donner des conseils techniques. En cas de débordements, le responsable de la commission sportive régionale privera l'équipe de coach, et ce, pour toute la durée du championnat. Le coach fautif sera interdit d'aire de combat, et ce, pour toute la durée du championnat.

**(1 coach par équipe)**

**ARBITRAGE** : IDEM que le règlement F.F.J.D.A. des compétitions individuelles minimales. Chaque département devra fonctionner avec ce règlement. En cas d'égalité, appliquer le règlement F.F.J.D.A. des championnats par équipes. Lors du tirage au sort et pour chaque tour éliminatoire et de repêchage un tirage sera fait pour connaître la catégorie de poids débutant la rencontre. L'ordre sera respecté.

**EPREUVES de SELECTION** :

- Départementale.
- Pour la phase régionale, voir tableaux des quotas.

**FORMULE de COMPETITION** : Poules ou tableaux à double repêchage en fonction du nombre d'équipes.

**REGLEMENT de l'ANIMATION REGIONALE par EQUIPES de CLUBS ou ASSOCIATIONS de CLUBS BENJAMINS (FEMININS et MASCULINS) Saison 2016**

**SEXE** : Féminin et masculin.

**ANNEES de NAISSANCE** : 2005 et 2006.

**NATIONALITES** : Française et étrangère.

**CONDITIONS de PARTICIPATION** :

- a) - Passeport sportif de - de 8 ans (une tolérance de validité jusqu'au 31 août de la saison est accordée).
- b) - Le certificat médical de moins d'un an à la date du championnat.
- c) - Ceinture orange minimum (validée sur le passeport par l'enseignant breveté d'état).
- d) - Deux années de licence obligatoires :
- e) - Possibilité à deux clubs d'un même département de s'associer (A partir du moment où l'un des combattants dispose d'une licence extérieure au club, le nom de l'équipe devra faire apparaître l'appellation des deux clubs représentés. Un club ne peut apparaître plus de deux fois que ce soit individuellement ou (et) en association).
- f) - Une équipe sélectionnée sous une appellation ne pourra changer d'appellation.

**CATEGORIES de POIDS et TEMPS du COMBAT** :

Féminines : - 36 kg, - 40 kg, - 44 kg, - 48 kg et - 52 kg.

Masculins : - 30 kg, - 34 kg, - 38 kg, - 42 kg, - 46 kg, - 50 kg, - 55 kg et - 60 kg.

- La 1<sup>ère</sup> combattante devra obligatoirement peser au moins 32 kg.
- Le 1<sup>er</sup> combattant devra obligatoirement peser au moins 27 kg.

**N.B.** : Il n'y a pas de surclassement de poids possible.

Le temps du combat est de 2' (pas plus de six combats dans la journée).

**ARBITRAGE** : (Il devra être éducatif). IDEM que le règlement F.F.J.D.A. des compétitions individuelles benjamines. Chaque département devra fonctionner avec ce règlement. En cas d'égalité, appliquer le règlement F.F.J.D.A. des championnats par équipes. Lors du tirage au sort et pour chaque tour d'éliminatoire et de repêchage un tirage sera fait pour connaître la catégorie de poids débutant la rencontre. L'ordre sera respecté.

**EPREUVES de SELECTION** :

- Départementale.
- Pour la phase régionale, voir tableaux des quotas.
- 

**FORMULE de COMPETITION** : Poules ou tableaux à double repêchage en fonction du nombre d'équipes.

## Tournoi PAR EQUIPES FEMININES

Dimanche 6 Mars à Plougastel- Daoulas(29)

Complexe sportif de Roz avel, boulevard Louison Bobet

10h30 – 12h: Entraînement commun

12h – 14h : Pique-nique en commun

14h – 16h : tournoi par équipes

### Règlement du tournoi

- Ce premier tournoi par équipes intergénérationnelles s'adresse à toutes judokas débutantes ou non. Celui-ci a pour vocation de partager des connaissances, de mêler des niveaux âges et clubs pour créer une cohésion entre les féminines.  
Bonne ambiance et no prise de tête sont de rigueur!
- La compétition est ouverte à toutes (ceintures jaunes minimum pour combattre au tournoi, mais aucune contrainte de grade pour l'entraînement!).
- Composition des Equipes (2 catégories de poids par catégorie d'âges)
- Toutes les combinaisons d'alliances de clubs sont possibles (pas de limite de nombre)
- Le tournoi se déroulera en auto – arbitrage. Les équipes et les filles présentes qui ne combattent pas, s'occuperont de l'arbitrage.
- Si des féminines ne souhaitent pas participer au tournoi, elles sont bien sûr les bienvenues pour participer à l'entraînement du matin, arbitrer le tournoi ou encore encourager l'ensemble des participantes! Toutes les judokas sont les bienvenues!

#### benjamines

-40kg

-36 kg (32 kg minimum)

#### minimes

-44kg

-40 kg (36 kg minimum)

#### cadettes

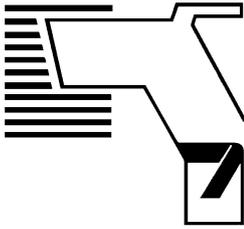
-57kg

-52 kg (48 kg minimum)

#### juniors/séniors

-63 kg

+63 kg



## COMITÉ DU FINISTÈRE DE JUDO.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO ET DISCIPLNES ASSOCIES  
SIRET : 447 718 677 00019 – APE : 926C



Saison 2016

Landeleau, 20 Septembre 2016

Mademoiselle, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous le bulletin réponse pour le :

**STAGE INTERDEPARTEMENTAL  
Benjamins, Minimes**

Qui aura lieu du

**LUNDI 24 au MERCREDI 26 OCTOBRE 2016**

**Au LYCEE LA TOUCHE à PLOERMEL**

Accueil des stagiaires de 9h00 à 9h30 : le Lundi 24 Octobre

Fin de stage à 16h salle des arts martiaux : le Mercredi 26 Octobre

**NB : L'accueil le Lundi se fera au Centre Régional des Arts Martiaux, rue Pierre de Coubertin - 56800 PLOERMEL, ainsi que la fin de stage le Mercredi.**

**PARTICIPATION FINANCIERE : 65 € pour 3 jours** par chèque à l'ordre du comité départemental du Finistère de judo, à joindre impérativement avant le stage. Seul le remboursement pour problème médical sera possible, sur présentation de l'original du certificat médical.

Les inscriptions ne seront définitives qu'au retour du bulletin réponse et du règlement au responsable du stage.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, veuillez croire, Mademoiselle, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

**Les membres de la commission sportive départementale**

BULLETIN-REPONSE A RETOURNER, AVEC LE REGLEMENT AU RESPONSABLE DU STAGE,  
MME BEATRICE RUBEAUX-GRANDIN, 10 RUE LOCH CONAN, 29530 LANDELEAU,

**POUR LE SAMEDI 15 OCTOBRE 2016, DERNIER DELAI**

STAGE INTERDEPARTEMENTAL BENJAMINS ET MINIMES M & F

Du LUNDI 24 OCTOBRE au MERCREDI 26 OCTOBRE 2016

CLUB : .....

NOM : ..... DATE de NAISSANCE :

PRENOM : .....

ADRESSE : ..... VILLE : .....

N° de TEL FIXE. : ..... N°de TEL PORTABLE : .....

EMAIL : .....

NOM du PROFESSEUR : .....

PARTICIPERA AU STAGE  NE PARTICIPERA PAS AU STAGE

SIGNATURE du PROFESSEUR :

SIGNATURE de l'INTERESSE :

(Des parents s'il est mineur).

**N.B. : Si le stagiaire est mineur : autorisation ci-après à remplir obligatoirement par les parents.**

Je soussigné, M., Mme ..... autorise à faire pratiquer sur le mineur dont le nom et le prénom sont : ..... une éventuelle intervention médicale ou chirurgicale selon les prescriptions du médecin pendant le stage nommé ci-dessus.

A ....., le .....

\* SIGNATURE :

\* Faire précéder de la mention manuscrite : «LU et APPROUVE »

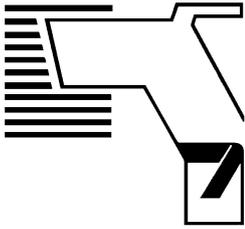
**ADRESSE d'HEBERGEMENT** : Lycée Agricole Privé La Touche, Tél. : 02 97 73 32 89 - Fax : 02 97 93 63 19

**LIEU du STAGE** : Centre Régional des Arts Martiaux Dojo de Ploërmel – Rue Pierre de Coubertin à Ploërmel

**PARTICIPATION FINANCIERE** : 65 € pour 3 jours impérativement par chèque à l'ordre du Comité Départemental du Finistère de judo, joint à la fiche d'inscription.

Afin d'occuper le temps libre prévoir : jeux de société, livres etc..... Cas de perte ou de vol, le Comité Départemental ne sera tenu pour responsable.

**PREVOIR : drap housse pour lit 1 personne + sac de couchage + oreiller**



## COMITÉ DU FINISTÈRE DE JUDO.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO ET DISCIPLNES ASSOCIES  
SIRET : 447 718 677 00019 – APE : 926C



Saison 2017

Landeleau, 20 Septembre 2016

Mademoiselle, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous le bulletin réponse pour le :

### STAGE INTERDEPARTEMENTAL Cadets et cadettes

Qui aura lieu du

**LUNDI 13 au MERCREDI 15 FEVRIER 2017**

**Au LYCEE LA TOUCHE à PLOERMEL**

Accueil des stagiaires de 9h00 à 9h30 : le Lundi 13 FEVRIER

Fin de stage à 16h salle des arts martiaux : le Mercredi 15 FEVRIER

**NB : L'accueil le Lundi se fera au Centre Régional des Arts Martiaux, rue Pierre de Coubertin - 56800 PLOERMEL, ainsi que la fin de stage le Mercredi.**

**PARTICIPATION FINANCIERE : 65 € pour 3 jours** par chèque à l'ordre du comité départemental du Finistère de judo, à joindre impérativement avant le stage. Seul le remboursement pour problème médical sera possible, sur présentation de l'original du certificat médical.

Les inscriptions ne seront définitives qu'au retour du bulletin réponse et du règlement au responsable du stage.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, veuillez croire, Mademoiselle, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

**Les membres de la commission sportive départementale**

BULLETIN-REPONSE A RETOURNER, AVEC LE REGLEMENT AU RESPONSABLE DU STAGE,  
MME BEATRICE RUBEAUX-GRANDIN, 10 RUE LOCH CONAN, 29530 LANDELEAU,

**POUR LE SAMEDI 4 FEVRIER 2017, DERNIER DELAI**

**STAGE INTERDEPARTEMENTAL CADETS ET CADETTES**

**Du LUNDI 13 FEVRIER au MERCREDI 13 FEVRIER 2017**

CLUB : .....

NOM : ..... DATE de NAISSANCE :

PRENOM : .....

ADRESSE : ..... VILLE : .....

N° de TEL FIXE. : ..... N°de TEL PORTABLE : .....

EMAIL : .....

NOM du PROFESSEUR : .....

PARTICIPERA AU STAGE

NE PARTICIPERA PAS AU STAGE

SIGNATURE du PROFESSEUR :

SIGNATURE de l'INTERESSE :

(Des parents s'il est mineur).

**N.B. : Si le stagiaire est mineur : autorisation ci-après à remplir obligatoirement par les parents.**

Je soussigné, M., Mme ..... autorise à faire pratiquer sur le mineur dont le nom et le prénom sont : ..... une éventuelle intervention médicale ou chirurgicale selon les prescriptions du médecin pendant le stage nommé ci-dessus.

A ....., le .....

\* SIGNATURE :

\* Faire précéder de la mention manuscrite : «LU et APPROUVE »

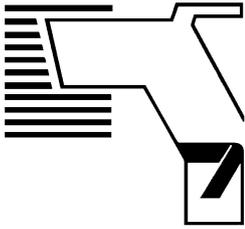
**ADRESSE d'HEBERGEMENT** : Lycée Agricole Privé La Touche, Tél. : 02 97 73 32 89 - Fax : 02 97 93 63 19

**LIEU du STAGE** : Centre Régional des Arts Martiaux Dojo de Ploërmel – Rue Pierre de Coubertin à Ploërmel

**PARTICIPATION FINANCIERE** : 65 € pour 3 jours impérativement par chèque à l'ordre du Comité Départemental du Finistère de judo, joint à la fiche d'inscription.

Afin d'occuper le temps libre prévoir : jeux de société, livres etc..... Cas de perte ou de vol, le Comité Départemental ne sera tenu pour responsable.

**PREVOIR : drap housse pour lit 1 personne + sac de couchage + oreiller**



## COMITÉ DU FINISTÈRE DE JUDO.

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE JUDO ET DISCIPLNES ASSOCIES  
SIRET : 447 718 677 00019 – APE : 926C



Saison 2017

Landeleau, 20 Septembre 2016

Mademoiselle, Monsieur,

Veuillez trouver ci-dessous le bulletin réponse pour le :

### STAGE INTERDEPARTEMENTAL BENJAMINS ET MINIMES

Qui aura lieu du

**MERCREDI 19 au VENDREDI 21 AVRIL 2017**

**Au LYCEE LA TOUCHE à PLOERMEL**

Accueil des stagiaires de 9h00 à 9h30 : le MERCREDI 19 AVRIL

Fin de stage à 16h salle des arts martiaux : le VENDREDI 21 AVRIL

**NB : L'accueil le MERCREDI se fera au Centre Régional des Arts Martiaux, rue Pierre de Coubertin - 56800 PLOERMEL, ainsi que la fin de stage le VENDREDI.**

**PARTICIPATION FINANCIERE : 65 € pour 3 jours** par chèque à l'ordre du comité départemental du Finistère de judo, à joindre impérativement avant le stage. Seul le remboursement pour problème médical sera possible, sur présentation de l'original du certificat médical.

Les inscriptions ne seront définitives qu'au retour du bulletin réponse et du règlement au responsable du stage.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, veuillez croire, Mademoiselle, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments sportifs les meilleurs.

**Les membres de la commission sportive départementale**

BULLETIN-REPONSE A RETOURNER, AVEC LE REGLEMENT AU RESPONSABLE DU STAGE,

MME BEATRICE RUBEAUX-GRANDIN, 10 RUE LOCH CONAN, 29530 LANDELEAU,

**POUR LE SAMEDI 8 AVRIL 2017, DERNIER DELAI**

STAGE INTERDEPARTEMENTAL BENJAMINS ET MINIMES M & F

**Du MERCREDI 19 AU VENDREDI 21 AVRIL 2017**

CLUB : .....

NOM : ..... DATE de NAISSANCE :

PRENOM : .....

ADRESSE : ..... VILLE : .....

N° de TEL FIXE. : ..... N°de TEL PORTABLE : .....

EMAIL : .....

NOM du PROFESSEUR : .....

PARTICIPERA AU STAGE

NE PARTICIPERA PAS AU STAGE

SIGNATURE du PROFESSEUR :

SIGNATURE de l'INTERESSE :

(Des parents s'il est mineur).

**N.B. : Si le stagiaire est mineur : autorisation ci-après à remplir obligatoirement par les parents.**

Je soussigné, M., Mme ..... autorise à faire pratiquer sur le mineur dont le nom et le prénom sont : ..... une éventuelle intervention médicale ou chirurgicale selon les prescriptions du médecin pendant le stage nommé ci-dessus.

A ....., le .....

\* SIGNATURE :

\* Faire précéder de la mention manuscrite : «LU et APPROUVE »

**ADRESSE d'HEBERGEMENT** : Lycée Agricole Privé La Touche, Tél. : 02 97 73 32 89 - Fax : 02 97 93 63 19

**LIEU du STAGE** : Centre Régional des Arts Martiaux Dojo de Ploërmel – Rue Pierre de Coubertin à Ploërmel

**PARTICIPATION FINANCIERE** : 65 € pour 3 jours impérativement par chèque à l'ordre du Comité Départemental du Finistère de judo, joint à la fiche d'inscription.

Afin d'occuper le temps libre prévoir : jeux de société, livres etc..... Cas de perte ou de vol, le Comité Départemental ne sera tenu pour responsable.

**PREVOIR : drap housse pour lit 1 personne + sac de couchage + oreiller**



SOUHAITEZ VOUS INTEGRER L'INTERNAT ? : OUI/NON, si oui : Quimper (4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>)

**CHOIX SCOLAIRE**

**1<sup>er</sup> choix**

Classe :

Option :

LV1 :

LV2 :

**2<sup>ème</sup> choix**

Classe :

Option :

LV1 :

LV2 :

**A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR LES PARENTS .**

Je soussigné .....autorise mon fils / ma fille à faire acte de candidature

au CLE 29 Judo.

Signature

**A REMPLIR OBLIGATOIREMENT PAR LE PRESIDENT OU LE PROFESSEUR DE CLUB**

Je soussigné .....agissant en qualité de Président / Professeur de

l'association .....autorise mon sociétaire .....

à faire acte de candidature au CLE 29 Judo.

Signature

**PALMARES SPORTIF**

**Notez vos 3 meilleures performances F.F.J.D.A et / ou Scolaires (UNSS) Saison N et N-1**

<i>Saison</i>	<i>Cat. d'âge</i>	<i>Cat. de poids</i>	<i>Nom du Championnat</i>	<i>Résultats</i>

**AVIS DU COMITE DEPARTEMENTAL OU DE LA LIGUE :**

*Avis détaillé du (des) conseiller(s) technique(s) :*

*Avis du Président de la ligue :*

Favorable

Défavorable

Sans Avis

**CACHET DU COMITE DEPARTEMENTAL OU DE LA LIGUE**



## LE CENTRE LABELLISÉ D'ENTRAÎNEMENT DU FINISTÈRE (CLE 29)

### Possibilité d'internat à Quimper pour les 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup>

Le Centre Labellisé d'Entraînement du Finistère (CLE 29) est situé à Quimper. Il accueille des judokas de la catégorie benjamins/benjamines, minimes (M&F) et cadets/cadettes (*Internat possible pour les 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>èmes</sup> sur Quimper*).

Le CLE 29 permet aux jeunes judokas de se perfectionner dans leur discipline en plus des cours de club. Il leur permet notamment de se préparer à intégrer le pôle espoir de Rennes (à partir de la 3<sup>ème</sup>) et de bénéficier d'excellentes conditions d'entraînement.

A noter que les athlètes du CLE 29 qui souhaiteraient changer de club en fin de saison, seraient dans l'obligation de demander une autorisation écrite à leur enseignant et/ou au président de leur club, ceci afin d'éviter toute forme de recrutement.

### Qui est concerné?

Tous les judokas licenciés à la FFJDA, entrant en 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>. A titre exceptionnel d'autres filières peuvent éventuellement être envisagées.

### Quels sont les critères de sélection?

Le principal critère est le dossier scolaire. Le chef d'établissement et le responsable de la structure y attachent une attention toute particulière afin d'assurer la réussite scolaire indispensable au bon épanouissement de chacun. L'admission au Centre Labellisé d'Entraînement entraîne un parcours exemplaire. Ensuite, sur le plan sportif, bien que chaque cas soit étudié et qu'un stage de détection soit organisé, il est fort souhaitable d'avoir un niveau régional minimum (sélection pour les championnats de Ligue).

Un certificat médical de « non contre indication à la pratique du judo en compétition » est également exigé.

### Comment faire acte de candidature?

Il suffit d'adresser au comité départemental du Finistère de Judo, le dossier à télécharger dans l'onglet « CLE29 » sur le site internet du C.D. 29 de Judo – <http://www.cdjudoda29.fr/> - et d'adresser une copie de ce dossier au responsable de la structure.

Vous y joindrez une photographie, les bulletins scolaires des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestres, puis ensuite celui du 3<sup>ème</sup> trimestre accompagné de l'avis d'orientation.

**La date limite de dépôt du dossier est fixée au mardi 23 mai 2017**  
**Dossier de candidature à adresser directement à Nicolas CLOTEAUX**  
**108, rue Laennec 29710 PLONEIS**

## Comment se déroule la sélection?

La sélection se déroule en 2 temps :

- Sélection à réception du dossier complet, (La date limite de dépôt du dossier est fixée au mardi 23 mai 2017)
- Participation à l'après midi de recrutement programmée à Concarneau le samedi 27 mai 2017 (de 14h30 à 17h30)

## Les autres partenaires du centre de haut niveau :

**Direction Départementale ou Régionale de la Cohésion Sociale** : soutien financier (achat de matériel, encadrement), soutien logistique pour la signature de convention, mise en place du suivi médical.

## Le responsable technique du site d'entraînement :

L'encadrement lors des entraînements, des stages, des compétitions fédérales et scolaires, et des tournois est assuré par un enseignant titulaire du brevet d'état d'éducateur sportif 2<sup>ème</sup> degré :

**Nicolas CLOTEAUX**, 108 Route de Laennec 29710 Ploneis Tél : 06 62 39 23 33  
Email : [nicolas.cloteaux@dojo-cornouaille.com](mailto:nicolas.cloteaux@dojo-cornouaille.com)

## Le suivi médical, scolaire et psychologique :

Le suivi scolaire est assuré par les équipes pédagogiques des établissements en étroite collaboration avec l'encadrement sportif. Les établissements scolaires peuvent mettre en place des heures de soutien. Le suivi médical est obligatoire et comporte au moins une visite annuelle au Centre Médico Sportif de Brest (CMS) pour des tests d'effort et les bilans de santé, la première saison. Divers médecins spécialistes peuvent être consultés en cas de problèmes nécessitant des examens plus approfondis

## L'établissement scolaire à Quimper :

**Collège La Tourelle** : Impasse Gauguin - BP 1703 – 29107 Quimper Cedex  
Tel : 02 98 52 32 40  
Fax : 02 98 52 32 42  
Email : [ce.0290320r@ac-rennes.fr](mailto:ce.0290320r@ac-rennes.fr)



**SAISON 2017/2018**



## ***CENTRE LABELLISE D'ENTRAINEMENT DU FINISTERE (CLE 29)***

Louis LE BERRE (Président du Comité Départemental de Judo du Finistère)  
CD29 JUDO, Maison des Sports 4 rue Anne Robert Jacques Turgot 29000 QUIMPER

☎ 06 08 26 26 47

✉ <http://www.cdjudoda29.fr/contact>

## **PRESENTATION GENERALE**

## **RATTACHEMENT FEDERAL**

**LIGUE DE BRETAGNE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES**

1 allée Pierre de COUBERTIN - BP 80542 - 35205 RENNES CEDEX 2

☎ 02 99 30 37 37

☎ 02 99 30 35 32

✉ [liguejudo.bretagne@wanadoo.fr](mailto:liguejudo.bretagne@wanadoo.fr)

🌐 <http://www.judo-bretagne.bzh>

Président de Ligue

☞ Jérôme LIOT

Conseiller Technique Fédéral

☞ Franck ROBERT ☎ 06 88 48 92 82 ✉ [franckrobertjudo@orange.fr](mailto:franckrobertjudo@orange.fr)

## **ORGANISATION GENERALE**

**RESPONSABLE ADMINISTRATIF DU CENTRE LABELLISE D'ENTRAINEMENT**

Louis LE BERRE (Président du Comité Départemental de Judo du Finistère)  
CD29 JUDO, Maison des Sports 4 rue Anne Robert Jacques Turgot 29000 QUIMPER

☎ 06 08 26 26 47

✉ <http://www.cdjudoda29.fr/contact>

## ORGANISATION SPORTIVE

### RESPONSABLE TECHNIQUE DU CLE FINISTERE:

M. Nicolas CLOTEAUX

108 Route Laennec 29710 PLONEIS

☎ 06 62 39 23 33    ✉ : [nicolas.cloteaux@judo-club-quimerois.com](mailto:nicolas.cloteaux@judo-club-quimerois.com)

## ENVIRONNEMENT MEDICAL

### SUIVI LONGITUDINAL ET EXAMENS MEDICAUX OBLIGATOIRES

Centre médico-sportif de Brest : Dr GARO

✉ Centre médico-sportif, 6 rue Félix LE DANTEC 29200 BREST

☎ **02.98 33 53 40**    ☎ **02 98 44 17 15**    ✉ [cms-terrain-brest@mairie-brest.fr](mailto:cms-terrain-brest@mairie-brest.fr)

## ETABLISSEMENT SCOLAIRE CONVENTIONNE

COLLEGE LA TOURELLE (INTERNAT LYCEE CORNOUAILLE POUR 4<sup>EME</sup> ET 3<sup>EME</sup>)

Impasse Gauguin - BP1703 - 29107 QUIMPER Cedex

☎ **02 98 52 32 40**    ☎ **02 98 52 32 42**

✉ [ce.0290320r@ac-rennes.fr](mailto:ce.0290320r@ac-rennes.fr)    [www.college-la-tourelle-quimper.ac-rennes.fr](http://www.college-la-tourelle-quimper.ac-rennes.fr)

## LIEU D'ENTRAINEMENT

### JUDO CLUB QUIMEROIS

22 avenue Yves THEPOT 29000 QUIMPER

☎ **02 98 95 65 95**

# DIRECTION REGIONALE ET DEPARTEMENTALE DE LA COHESION SOCIALE

Directeur Régional ⇒ M. CARADEC

Directeur Régional Adjoint ⇒ M. COQUAND

Sport Régional ⇒ Mme Sophie BRISSON

Médecin conseiller ⇒ Docteur TREGARO

Suivi des CLE ⇒ Mr Thierry BOULONNOIS

## PARTENAIRES INSTITUTIONNELS

DIRECTION DEPARTEMENTALE OU REGIONALE DE LA COHESION SOCIALE,

4 avenue du Bois L'abbé - CS 94.323 - 35.043 Rennes cedex

☎ **02.23.48.24.00**

☎ **02 23 48 24 01**

RECTORAT DE L'ACADEMIE DE RENNES

13 boulevard de la Duchesse Anne – CS 24209 – 35042 RENNES CEDEX

☎ 02 99 84 83 77

☎ 02 99 84 83 40

## PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT

### ENTRAÎNEMENTS

Les entraînements ont lieu deux fois par semaine sur le temps scolaire. Les élèves disposent ainsi d'un aménagement de leur emploi du temps.

Les entraînements sont assurés par des enseignants tous titulaires du brevet d'état de judo-jujitsu 1<sup>er</sup> ou 2<sup>ème</sup> degré.

Ces entraînements viennent en complément des entraînements de club et sont essentiellement axés sur le perfectionnement technique.

☞ **Observation :**

Les judokas membres du CLE 29 restent licenciés dans leur club d'origine et, dans le cas d'un éventuel changement de club la saison suivante, seraient dans l'obligation d'avoir l'accord préalable de l'enseignant ou du Président de leur club d'origine. Ceci afin d'éviter toute forme de « recrutement » et de favoriser l'accès au CLE 29 en toute confiance.

(CF règlement intérieur ci-dessous).

## REGIME DE RESPONSABILITE ET ASSURANCE

Les jeunes sont placés sous la responsabilité du Centre Labellisé d'Entraînement du Finistère (CLE 29) :

- Pendant la durée des activités organisées par le CLE 29 et liées à son champ d'action (entraînements, stages, compétitions, suivi médical, etc...).
- Pour tous les déplacements mis en œuvre par le CLE 29 pour prendre part à ses activités, quel que soit le mode de déplacement : véhicule particulier conduit par un enseignant missionné à cet effet, etc...

Les jeunes restent sous la responsabilité de l'établissement scolaire pendant le temps scolaire.

Les mineurs restent sous la responsabilité de leurs parents, représentants légaux ou des personnes désignées par eux-mêmes :

- Lors des activités ne relevant pas du programme d'actions du CLE 29.
- Pour les trajets d'ordre privé entre l'établissement scolaire, le domicile et le lieu de l'activité, dès lors que le trajet n'est pas effectué à bord d'un véhicule affrété à l'initiative du CLE 29.

Toute sortie de l'établissement scolaire, des lieux de stages ou de tournois non prévue par l'organisation de la vie scolaire ou du CLE 29 doit être préalablement notifiée par écrit par les parents ou tuteurs.

Les activités se déroulant sous la responsabilité du CLE29 bénéficient intégralement des dispositions du contrat d'assurance GENERALI FRANCE N° AA 747 283 et MUTUELLE DES SPORTIFS N° 1431 et de la protection juridique EUROPEENNE DE PROTECTION JURIDIQUE N° AB 053 133 (*référence : textes officiels FFJDA*) en matière de responsabilité civile, accidents corporels, assistance, protection juridique et assurance complémentaire pour les dommages aux véhicules des transporteurs bénévoles. L'assistance n'intervient qu'après appel au 01 45 16 65 70.

Au-delà des garanties de base proposées avec le formulaire de licence, des options complémentaires en matière de couverture des accidents corporels peuvent être souscrites par les licenciés via leur club d'appartenance.

# TEXTES OFFICIELS

## REGLEMENT INTERIEUR

### PREAMBULE

Tout judoka appartenant à la filière d'accèsion au haut niveau (INSEP, INEF, Pôle FRANCE, Pôle Espoirs) doit avoir en toute circonstance un comportement exemplaire de nature à valoriser l'image du judo et de la FFJDA en référence à son code moral.

Le Centre Labellisé d'Entraînement s'inscrivant en préambule de la filière de haut niveau, ses membres sont tenus au même règlement.

L'engagement dans une structure d'entraînement de la FFJDA oblige le judoka à suivre un certain nombre de règles évoquées ci-dessous.

### ARTICLE 1 – Licence –

Le judoka doit s'assurer dès le tout début de la saison sportive qu'il est bien licencié à la FFJDA.

### ARTICLE 2 – Adhésion et changement de club –

Le changement de club d'un judoka inscrit en structure n'est autorisé qu'avec l'accord du professeur ou du président du club de départ. Ce règlement s'applique pour ceux qui remplissent les conditions suivantes :

1/ Etre âgé de moins de 19 ans au 31 décembre de l'année suivant la date de mutation (1<sup>er</sup> septembre).

2/ Avoir fait partie d'une structure la saison précédente. Le changement de club est officialisé en remplissant le formulaire « Changement de club des athlètes hors liste 1<sup>ère</sup> division » (*cf. textes officiels*).

Au cas où le sportif changerait de club sans l'avis favorable du président du club quitté, la structure s'engage à ne pas le garder sur ses listes. En cas de litige entre le sportif et le club quitté concernant son transfert, le tribunal fédéral peut être saisi.

### ARTICLE 3 – Comportement à l'entraînement et en compétition –

Le judoka s'engage à respecter le programme d'entraînement défini par l'encadrement du CLE 29 et faire preuve de motivation et d'assiduité.

Le judoka s'engage à :

1) S'entraîner régulièrement et pour la saison entière (de septembre à juin). Dans le cas où un élève du CLE 29 désirerait quitter la structure en cours de saison, il lui serait demandé une justification écrite signée de ses parents et de son professeur de club.

2) Suivre la totalité du programme d'entraînement établi en concertation avec les entraîneurs. Ainsi, l'entraînement est obligatoire et une absence injustifiée est inacceptable.

3) Participer à l'ensemble des actions pour lesquelles il aura été sélectionné (compétitions, tournois, stages...) et surtout avoir une attitude irréprochable, exemplaire à tout instant que ce soit dans la défaite comme dans la victoire d'un combat.

#### **ARTICLE 4 – Scolarité et formation –**

Afin de préparer au mieux son avenir professionnel, le judoka s'engage à :

1) Respecter le règlement intérieur de l'établissement qui l'accueille (le judoka doit faire preuve d'un comportement exemplaire et ne pas perturber la vie du groupe avec lequel il suit sa formation).

2) Faire tous les efforts nécessaires pour assurer sa réussite scolaire en suivant avec assiduité les cours de formation. Ainsi, le plus grand sérieux est demandé en cours mais aussi en étude surveillée, en cours de soutien ou de rattrapage et dans le travail personnel. Il est rappelé que cet élément est primordial pour le maintien en structure. En cas de difficultés scolaires, le programme d'entraînement et de compétitions pourra être réduit sur décision du responsable du CLE 29.

#### **ARTICLE 5 – Médical et hygiène de vie –**

Le judoka s'engage :

- A avoir une couverture sociale (sécurité sociale, régime général, agricole...).
- A n'avoir en aucun cas recours à un médicament inscrit sur la liste des produits interdits, sauf prescription médicale approuvée par un médecin de la structure.
- A se soumettre à tous les contrôles de lutte contre le dopage demandés par les pouvoirs publics ou la FFJDA.
- A se soumettre aux obligations de suivi médical mises en place par la structure.
- A avoir une hygiène de vie conforme à celle d'un sportif de haut niveau.

#### **ARTICLE 6 – Sanctions –**

Tout judoka admis dans le CLE 29 ne peut y être maintenu l'année suivante qu'en fonction de sa volonté de réussir, de ses progrès et de ses résultats (évaluation intermédiaire et évaluation finale à l'issue d'un entretien de positionnement).

D'une façon générale, il est intégré pour une période minimale d'un an. Cependant, une exclusion peut intervenir en cours d'année si l'élève fait preuve d'un comportement inacceptable.

En cas d'exclusion du CLE 29, les familles s'engagent à ne pas maintenir leur enfant dans l'établissement scolaire s'ils ont bénéficié d'une dérogation à la carte scolaire.

Le non-respect du règlement intérieur de la structure entraînera une sanction. En fonction de la gravité de la faute, les sanctions disciplinaires pouvant être prises sont les suivantes :

- avertissement oral ou écrit à la famille.
- exclusion temporaire ou définitive de l'entraînement.
- exclusion temporaire ou définitive de l'internat.
- exclusion définitive du centre d'entraînement.
- saisine du tribunal fédéral pour faute grave.

Toute sanction fera l'objet d'une information aux parents ou au responsable légal ainsi qu'au professeur de judo.

Date :

Signature licencié précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Date :

Signature(s) parent(s) ou représentant légal précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »

Date :

Signature professeur de judo précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »